

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2022

L'Assemblée Générale du groupe ArplastiX s'est tenue salle Aigle de la Maison des Polytechniciens, 12 rue de Poitiers et également sur Zoom, le mercredi 19 octobre 2022 à 17 :00, à l'invitation de Jean-Pierre Dolla, président.

Ce compte rendu reprend les points de l'agenda abordéslors de cette assemblée.

1. Participants:

Étaient présents salle Aigle :

Françoise Combelles, Olivier Desforges, Jean-Pierre Dolla, Victor Faccarello, Rémi Grasset, Olivier Lis, Dominique Loilier, Hervé Pacault, Raoul de Saint-Venant, Jacques Thibault, René Urien, Monique Vincent, Christian Voisard.

Ont participé à distance sur Zoom :

Marie-Hélène Allemandou, Martine Lapierre, René Urien.

2. Liste des membres à jour de leur cotisation

Rémi Grasset, trésorier, présente l'état des membres du groupe à jour de leur cotisation 2021-22 et 2022-23. Cette liste est mise en pièce jointe.

Le groupe a fortement amélioré le nombre de ses membres, passé de 13 pendant la crise du Covid 19, à 51 membres à la date de la présente AG.

3. Nouveaux adhérents

Hervé Pacault assure la liaison avec l'AX.

L'augmentation du nombre de nouveaux adhérents a été porté par

- la satisfaction des adhérents devant les activités proposées
- l'effort notable de communication en direction de l'AX
- l'effort de coopération avec le Binet des Arts
- la perspective d'une nouvelle exposition en mairie du 6° en décembre 2022.

4. Rapport moral du président

Le rapport moral du président est accessible sur le site Arplastix : https://www.arplastix.com/l-association/l-administration-d-arplastix/

L'exercice a été marqué par 2 éléments majeurs :

- la structuration du travail au sein du conseil d'administration, l'amélioration des outils de gestion et des outils de communication interne, un engament et une coopération accrus des administrateurs. Grâce à cette organisation claire, chaque administrateur a pu contribuer par son engagement concret au succès du groupe ArplastiX, avec mention spéciale pour Martine Lapierre et Victor Faccarello.
- la régularité des séances d'atelier, l'intérêt et la diversité des séances sur le motif le vendredi, les initiatives en direction des élèves de l'X, l'organisation d'une miniexposition ont suscité un intérêt accru pour ArplastiX.

Le nouveau logo rend bien compte de cette dynamique nouvelle.

A noter que notre association respecte bien la nouvelle Charte des groupes polytechniciens agréés qui a été approuvée lors de la dernière assemblée générale de l'AX en juin dernier.

<u>Délibération</u>: Le rapport moral du président Jean-Pierre Dolla pour l'exercice 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier du trésorier

Rémi Grasset, trésorier, présente le résultat des comptes de l'exercice. Le document a été soumis à l'examen des membres du groupe sur le site ArplastiX une semaine avant l'Assemblée générale:

https://www.arplastix.com/l-association/l-administration-d-arplastix/

Il témoigne d'une santé financière rétablie après deux années difficiles, et ouvre des perspectives heureuses pour l'exercice 2022-23.

<u>Délibération</u>: Le rapport financier du président Rémi Grasset pour l'exercice 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

6. Perspectives d'activité pour la saison 2022-23

Les ateliers du mardi et mercredi

Les techniques utilisées lors des ateliers se sont jusque-là limitées au crayon et l'aquarelle. Notre expérience en matière de propreté est positive et nous souhaitons obtenir

cette année le droit d'utiliser la peinture acrylique, moyennant une protection efficace du sol avec une bâche.

Séances du vendredi

Elles recueillent un succès grandissantet vont rester fidèles à leur esprit de liberté, de spontanéité et de variété.

La 2º mini-exposition de la salle Aigle

Elle a été préparée par Victor Faccarello, à partir des photos du compte WhatsApp ArplastiX et des propositions de François Speich et Henry Chataing, artistes invités. Elle démarre ce jour, pour une durée de plusieurs mois, voire pour la durée de l'exercice (inauguration à 19:00).

Plus sélective que la précédente, elle met davantage en valeur chaque œuvre. Elle est promise à un beau succès.

Elle mérite un catalogue virtuel à installer sur le compte public d'Instagram d'ArplastiX et sur le site Arplastix.

Victor souligne qu'il est nécessaire de produire en fin d'atelier des photos de bonne qualité sur WhatsApp, pour permettre leur édition ultérieure en photo d'exposition.

Les photos des œuvres de l'exposition précédente sont mises en vente au tarif de 5 €.

La grande exposition en mairie du 6° arrondissement

Sa préparation est pilotée par Martine Lapierre, aidée par les archives de Christian Voisard qui avait piloté la préparation de l'expo 2019. Le comité de sélection s'est réuni le lundi 14 octobre. L'exposition comportera 94 œuvres de 43 artistes exposants.

Le prochain conseil d'administration, consacré à la préparation de l'expo, se tiendra sur Zoom le 16 novembre à 17 :00.

Les annonces de cette exposition seront à publier à la minovembre.

La date du vernissage est fixée au 15 décembre à 17 :00. Chaque exposant a le droit d'inviter au vernissage entre 5 et 10 personnes. Le carton d'invitation sera électronique, de format imprimable.

Hervé Pacault tentera d'obtenir un encart dans le Jaune et la Rouge électronique.

Le prochain numéro du Bigarré sera publié à la mi-novembre. Il comportera notamment :

- le CR de l'AG,
- Le programme des Ateliers du premier trimestre 2023et les modifications éventuelles du trimestre en cours
- La Charte des groupes polytechniciens agréés
- une analyse des statistiques de consultation du site arplastix .com.

7. Budget 2022-2023, cotisations et tarifs

Les cotisations de nouveaux adhérents, la présence aux ateliers en ce début de saison, les recettes de l'exposition de décembre permettent de maintenir identiques cotisations et prix des séances du mardi pour la saison 2022-23.

La cotisation annuelle est maintenue à :

- 30 € (mais 25 € en réglant via le site de l'AX pour les polytechniciens y ayant accès)
- 20 € pour les élèves.

La participation à l'atelier du mardi est maintenue à :

- 30 € la séance
- mais 100€ seulement pour l'achat d'une carte de 5 séances, valable pendant la saison 2022-23.

Les cartes 2021-22 déjà entamées voient leur validité prolongée jusqu'au 31 décembre 2022.

La participation à l'atelier du mercredi est variable mais doit toujours couvrir le coût du modèle éventuel (URSSAF compris).

La participation aux séances du vendredi sont gratuites hors frais d'inscription aux musées , etc...

Dans tous les cas, les participants doivent également être à jour de leur cotisation.

<u>Délibération</u>: A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les montants de la cotisation et de la participation aux ateliers

8. Renouvellement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est aujourd'hui constitué de 11 membres, tous élus depuis moins de 3 ans.

Aucun administrateur n'est démissionnaire.

Un poste d'administrateur reste vacant. Aucun candidat ne s'est déclaré.

Le conseil d'administration, valablement élu au cours des AG précédentes, ne subit donc aucune modification, à 11 membres, sans que l'Assemblée Générale n'ait besoin d'en délibérer.

La réunion se termine à 19:00.

Une petite collation est offerte aux présents pour l'inauguration de la nouvelle mini exposition.